

**PROPOSITION D'UN PARCOURS DE FORMATION
ET DE SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES
DU NOUVEL INFIRMIER EN ENDOSCOPIE (IDE-E)
PAR LE GIFE**



Groupement Infirmier
— pour la —
Formation en Endoscopie

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
I- INTRODUCTION	5
II- UN PROFIL DE POSTE ETABLI SUR LA BASE D'UN REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES	5
III- OBJECTIFS DE CE TRAVAIL	7
IV- LE PARCOURS DE FORMATION ET D'HABILITATION	7
1- L'ACCOMPAGNEMENT DE L'APPRENTISSAGE PAR LE COMPAGNONNAGE	7
1-1- Les tuteurs de formation	7
1-2- L'organisation de l'apprentissage sous tutorat	8
2- L'HABILITATION	9
2-1- L'habilitation à l'entretien des endoscopes	9
2-2- L'habilitation à l'instrumentation des actes d'endoscopie	10
2-3- Proposition d'habilitation par paliers progressifs	10
3- LA FORMATION CONTINUE INITIALE ET REGULIERE DANS LE CADRE DU DPC DES PROFESSIONNELS	11
3-1- Formation initiale obligatoire d'hygiène en endoscopie et entretien des endoscopes	11
3-2- Formation obligatoire pour toute installation ou acquisition d'un nouvel endoscope ou d'un nouvel équipement	12
3-3- Formation obligatoire initiale et continue à la manipulation des dispositifs et à la gestion des risques associés au cours des actes d'endoscopie	13
3-4- Formation obligatoire à la radioprotection des rayonnements ionisants	13
3-5- Formations continues complémentaires	13
4- DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE (DIU) D'INFIRMIER EN ENDOSCOPIE	14
5- L'EVALUATION DE LA PROGRESSION DE L'APPRENTISSAGE ET DU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	17
V- MODE D'EMPLOI DU LIVRET D'EVALUATION DES COMPETENCES	18
ANNEXE 1 : PROPOSITION DE PROGRESSION DE L'APPRENTISSAGE	20
LIVRET DE FORMATION INITIALE ET / OU CONTINUE	23

PREAMBULE

Ce document est le fruit d'un groupe de travail du GIFE en charge de ce projet. Il est basé sur l'expérience de terrain des membres du groupe développée au cours de leur activité professionnelle d'infirmier en endoscopie ou le management d'un secteur d'endoscopie. Il est aussi issu de la richesse des enseignements et des travaux réalisés avec les différents membres du GIFE impliqués depuis des années dans la reconnaissance de cette spécialité et ayant atteint un haut niveau d'expertise dans la formation des infirmiers. Il s'appuie sur le référentiel de compétences réalisé par un sous-groupe de travail du conseil d'administration du GIFE qui a pu déposer, avec un professeur d'université, un dossier de demande d'habilitation d'un DIU¹ infirmier en endoscopie à la faculté de médecine de LIMOGES ; seule formation diplômante reconnue à ce jour en endoscopie.

Il découle également de la collaboration et des travaux réalisés avec les sociétés savantes médicales qui ont toujours soutenu et encouragé la formation des infirmiers en endoscopie (SFED², SNFGE³ ; ANGH⁴ ; SPLF⁵ ; GETIF⁶). Enfin, il s'est enrichi de toutes les rencontres et les échanges d'expérience grâce à l'implication des membres du GIFE dans différents groupes professionnels en France et à l'échelle de l'Europe (ASI⁷ ; ESGE⁸ ; ESGENA⁹...).

¹ DIU Diplôme Inter Universitaire

² SFED Société Française d'Endoscopie Digestive

³ SNFGE Société Nationale Française de Gastroentérologie

⁴ ANGH Association Nationale des Hépto-Gastroentérologues des Hôpitaux Généraux

⁵ SPLF Société de Pneumologie de Langue Française

⁶ GETIF Groupe d'Endoscopie Thoracique et Interventionnel Francophone

⁷ ASI Académie de Sciences Infirmières

⁸ ESGE European Society of Gastrointestinal Endoscopy

⁹ ESGENA European Society of Gastrointestinal Endoscopy Nurses and Associates

GROUPE DE TRAVAIL DU GIFE

Dominique IMBERT	Membre CA/CS GIFE référent DPC	Cadre supérieur de santé	CH AVIGNON
Céline RAY	Membre CA GIFE référent DPC	Infirmière référente endoscopie	CHICAS GAP
Mikaël MOCHET	Membre Bureau GIFE	Infirmier endoscopie	CHCL LYON
Sabine HARDY	Membre CA GIFE référent formation	Infirmière endoscopie	CH SAINT LOUIS LA ROCHELLE
Gaëlle DAVIET	Membre CA GIFE référent formation	Infirmière endoscopie	CH SAINT LOUIS LA ROCHELLE
Anne HOUDARD	Membre Bureau GIFE référent DPC pneumologie et digestif	Infirmière référente endoscopie	HIA TOULON

GROUPE DE RELECTURE

Fanny DURAND	Coordinatrice DIU « Infirmier en endoscopie » et consultante du GIFE	Cadre supérieur de santé	CHU LIMOGES
Cécile BARRUE	Présidente du GIFE	Infirmière endoscopie	CHU TOULOUSE
Elisabeth THERIAUX	Membre Bureau GIFE référent pneumologie	Infirmière endoscopie bronchique	CHCL LYON
Philippe MOGADE	Membre CA GIFE référent communication	Cadre bloc endoscopie	HÔPITAL PRIVE DES PEUPLIERS PARIS
Isabelle ROUSSEAU	Membre CA GIFE référent formation	Infirmière endoscopie	HÔPITAL EUROPEEN MARSEILLE
Evelyne PLISSON	Membre CA GIFE référent formation	Infirmière endoscopie	POLYCLINIQUE GRAND SUD NIMES
Anne-Sophie BONHOMME	Membre CA GIFE Référent formation	Infirmière endoscopie	CH CHOLET
Anne VIDIL	Membre CA GIFE	Infirmière endoscopie	MEDIPOLE SAVOIE
Virginie ROGOFF	Consultante du GIFE	Infirmière endoscopie	HEGP PARIS
Dr Jean-Baptiste CHEVAUX	SFED	Gastro-entérologue	CHU NANCY
Dr Jean-Pierre ARPURT	Président SNFGE/membre ANGH	Gastro-entérologue	CH AVIGNON
Dr Cédric DANANCHÉ	SF2H	Hygiéniste Epidémiologiste	HCL LYON

I- INTRODUCTION

La formation en endoscopie ne fait pas partie des enseignements réalisés lors de la formation initiale des infirmiers. En endoscopie, la formation initiale et continue du personnel paramédical est indispensable pour assurer la qualité et la sécurité de la prise en charge des patients. En effet, la pratique de l'endoscopie par l'utilisation de matériels thermosensibles, le développement des techniques diagnostiques et interventionnelles constitue une discipline hyperspécialisée et contrôlée par la HAS¹⁰ dans le cadre de la certification des établissements de santé. Les dernières recommandations pour l'organisation des plateaux techniques¹¹ en endoscopie digestive, auxquelles le GIFE a été associé, précisent « *L'endoscopie est une discipline médico-technique pour laquelle l'Infirmier Diplômé d'État en Endoscopie (IDE-E) joue un rôle central dans la prise en charge du patient avant, pendant (instrumentation) et après l'acte dans la désinfection et la maintenance des équipements et dispositifs médicaux.* ».

II- UN PROFIL DE POSTE ETABLI SUR LA BASE D'UN REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES

La formation des IDE-E s'appuie sur un référentiel de 8 compétences spécifiques établi par l'université de Limoges, socle de la formation au DIU infirmier en endoscopie depuis 2017¹² :

- ◇ **Compétence 1** : Adapter les soins infirmiers d'endoscopie au patient dans une démarche individualisée.
- ◇ **Compétence 2** : Organiser, au sein du plateau technique d'endoscopie, les activités diagnostiques et interventionnelles en lien avec la charte de fonctionnement.
- ◇ **Compétence 3** : Contrôler la fonctionnalité du plateau technique d'endoscopie.
- ◇ **Compétence 4** : Assurer l'instrumentation de l'endoscopie en étant vigilant aux risques potentiels durant l'acte.
- ◇ **Compétence 5** : Maîtriser la désinfection des matériels thermosensibles et le traitement des dispositifs médicaux stérilisables.
- ◇ **Compétence 6** : Assurer l'opérationnalité du parc des endoscopes et gérer avec efficacité les dispositifs médicaux.
- ◇ **Compétence 7** : Qualité et recherche.
- ◇ **Compétence 8** : Connaître les règles professionnelles et la responsabilité juridique de l'infirmière. Promouvoir ses connaissances professionnelles en endoscopie, former un professionnel au métier d'infirmier en endoscopie, participer à la formation des étudiants, promouvoir le métier de l'infirmier en Endoscopie.

¹⁰ HAS Haute Autorité de Santé

¹¹ Recommandations de la Société Française d'Endoscopie digestive (SFED), de la Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H) et du Groupement Infirmier pour la Formation en Endoscopie (GIFE) pour l'organisation et le fonctionnement d'un plateau technique en endoscopie digestive

¹² Référentiel de compétences IDE en endoscopie rédigé par le groupe de travail du GIFE : DURAND F, QUERAUX L, BIBOLLET MA, DUGAST JM, MICHEL C., 2009.

L'IDE-E est responsable des bonnes pratiques d'entretien des endoscopes :

Les parutions des dernières réglementations en endoscopie, et notamment le guide technique de l'instruction du 4 juillet 2016 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux, puis l'instruction du 2 août 2018 sur l'entretien des duodénoscopes, suivies par les FAQ¹³ 1, 2 et 3, sont venues confirmer le rôle majeur de l'infirmier pour garantir la mise en œuvre des bonnes pratiques de désinfection des matériels en exigeant sa formation et celle de son équipe et de tous les professionnels qui assurent le traitement des endoscopes. *« Le traitement et le stockage du matériel doivent être pris en charge par un personnel dédié sous la vigilance de l'IDE ; ce personnel est distinct des aides présents en salle d'endoscopie. »*¹⁴

L'IDE-E assure un rôle majeur auprès du médecin pour la bonne réalisation des endoscopies :

Les IDE-E assurent également « l'instrumentation en endoscopie » en étroite collaboration avec les médecins endoscopistes des différentes spécialités (notamment digestive et bronchique) et leur formation est indispensable pour assurer le bon déroulement des gestes et la gestion des risques associés.

Les IDE-E doivent développer une bonne connaissance de la physiologie et de l'anatomie des sites explorés en endoscopie ainsi que du déroulement des examens. Ils assurent l'installation et le contrôle du bon fonctionnement des endoscopes et des dispositifs médicaux dans la salle d'examen. Ils agissent en synchronisation avec le médecin endoscopiste qui actionne l'endoscope et commande les dispositifs médicaux introduits dans l'endoscope lors des gestes thérapeutiques. Cette instrumentation en endoscopie est différente de celle réalisée lors des activités chirurgicales qui relèvent de pratiques en milieu stérile.

Les IDE-E sont responsables de la bonne coordination de la prise en charge du patient en salle d'endoscopie et participent à la réalisation de la Check-list endoscopie de la HAS en collaboration avec l'opérateur et l'équipe médico-soignante d'anesthésie.

Le niveau de complexité des gestes nécessite que l'IDE-E soit capable d'assurer tour à tour les rôles de circulant ou d'instrumentiste en endoscopie dans les salles afin de pouvoir garantir simultanément le respect des bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité lors de la manipulation des dispositifs médicaux, la gestion du confort du patient et la gestion de l'environnement, la traçabilité et la coordination des différents circuits (patients, prélèvements et endoscopes). Dans ce cadre, le travail en binôme dans les salles d'endoscopie permet de mieux coordonner les différentes missions.

L'IDE-E peut intervenir aussi dans l'assistance aux médecins au cours des actes d'endoscopie réalisés en urgence, ce qui nécessite de développer une expertise spécifique pour la réussite des procédures complexes qui peuvent relever de situations critiques.

Dans ce cadre, l'IDE-E assure la continuité des bonnes pratiques, y compris en périodes non ouvrables du secteur d'endoscopie.

¹³ FAQ Foires aux questions N°1, N°2 & N°3 des guides techniques de l'INSTRUCTION N° DGOS/PF2/DGS/VSS1/2016/220 du 4 juillet 2016 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des lieux de soins, et de l'INSTRUCTION N° DGOS/PF2/DGS/VSS1/PP3/2018/195 du 2 août 2018 relative à l'actualisation du traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux de type duodéno-scopie au sein des structures de soins.

¹⁴ Fiche 16-Formation du personnel INSTRUCTION N° DGOS/PF2/DGS/VSS1/2016/220 du 4 juillet 2016 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des lieux de soins.

L'IDE-E assure un rôle dans la coordination du parcours patient en endoscopie :

L'IDE-E développe des connaissances et des compétences qui lui permettent de s'impliquer dans le parcours patient pour l'informer, l'accueillir dans le confort et la sécurité et coordonner son suivi pré, per et post endoscopie.

L'IDE-E développe une expertise et s'implique dans l'évolution des techniques :

Les travaux de fin d'étude réalisés par les différentes promotions du DIU d'IDE-E ont montré que lorsque le niveau d'expertise dans le domaine de l'endoscopie est atteint, l'IDE-E peut s'impliquer dans la recherche et le développement des techniques, de la qualité des soins et des pratiques, participer ou initier des actions de formation.

L'implication de l'IDE-E dans la démarche qualité et gestion des risques liés à la pratique de l'endoscopie permet d'optimiser la prise en charge du patient.

III- OBJECTIFS DE CE TRAVAIL

Les témoignages et les échanges d'expérience recueillis par les membres du conseil d'administration du GIFE lors des rencontres avec les professionnels de terrain et les médecins endoscopistes reflètent la nécessité d'une formation des professionnels par compagnonnage mais cet apprentissage est encore peu ou pas formalisé ni évalué du fait de l'absence de connaissance du référentiel par les professionnels et leur encadrement.

Le GIFE, qui assure une activité de formation depuis plus de 40 ans pour les infirmiers en endoscopie, n'a cessé d'être sollicité par des professionnels à la recherche d'un processus d'apprentissage formalisé qui servirait de référence pour les managers en charge des plateaux techniques d'endoscopie.

L'outil développé dans ce document est une proposition d'un parcours d'intégration pour développer les compétences des nouveaux professionnels en endoscopie et les accompagner. Il décrit une trame d'organisation de l'apprentissage en définissant des paliers et des objectifs précis pour atteindre progressivement l'autonomie sur les différentes activités du plateau technique.

Un portfolio, présenté à la suite de ce document (ANNEXE 2), propose une trame basée sur le référentiel de compétences pour construire le processus d'évaluation et suivre l'évolution des compétences des nouveaux professionnels. Il constitue un modèle commun pour les secteurs d'endoscopie qui pourront le traduire et l'adapter à l'organisation de leur plateau technique. Des outils en annexe pourront servir d'exemple pour formaliser l'évaluation.

IV- LE PARCOURS DE FORMATION ET D'HABILITATION

1- L'ACCOMPAGNEMENT DE L'APPRENTISSAGE PAR LE COMPAGNONNAGE

Tout nouvel infirmier en endoscopie bénéficie d'une formation par compagnonnage lui permettant d'acquérir l'autonomie sur les différentes activités de son secteur.

1-1- Les tuteurs de formation

Il est préconisé de désigner des tuteurs de formation habilités qui auront pour mission de mettre le nouveau professionnel en situation d'apprentissage. Les tuteurs sont des professionnels de l'équipe ayant eu une formation initiale avec évaluation des compétences attestées par l'organisme de formation ou par les responsables du service (responsables

médicaux et encadrement), avec une expérience minimale d'un an en endoscopie et le développement d'une expertise suffisante pour transmettre les bonnes pratiques. Ces professionnels devront également avoir développé des qualités et des compétences pédagogiques pour l'accompagnement des nouveaux professionnels.

1-2- L'organisation de l'apprentissage sous tutorat

Une formation initiale est à prévoir sur une périodicité adaptée aux activités de l'unité et aux capacités d'apprentissage du professionnel.

La durée minimale de la formation initiale sera donc dépendante des activités développées dans le secteur d'endoscopie et du niveau de technicité des actes qui sont réalisés. Le niveau de technicité du plateau technique est défini dans les recommandations de la SFED pour ce qui concerne l'endoscopie digestive : « Schématiquement, le niveau d'activité lié à la technicité peut être classé en :

- Niveau 1 : centre d'endoscopie pratiquant l'endoscopie œsogastroduodénale, la coloscopie, l'échoendoscopie diagnostique et la mise en place des gastrostomies ;
- Niveau 2 : centre pratiquant la mise en place des prothèses entérales et l'endoscopie biliopancréatique ;
- Niveau 3 : centre pratiquant la dissection sous-muqueuse, l'échoendoscopie thérapeutique, l'endoscopie bariatrique et métabolique et actes innovants. »¹⁵

Le GIFE préconise de s'appuyer sur ces différents niveaux d'expertise pour former le nouveau professionnel IDE-E.

Certains plateaux techniques regroupent plusieurs spécialités d'endoscopie (digestif, bronchique, urologique...) avec une désinfection centralisée de tous les endoscopes utilisés dans l'établissement. L'apprentissage des différentes spécialités sera donc à prendre en compte pour évaluer la durée d'acquisition des compétences, tant sur le plan de la désinfection des endoscopes (multiplicité des types et des familles d'endoscopes) que sur l'instrumentation des gestes et la maîtrise des risques associés.

La progression de la formation du nouveau professionnel dépend donc du niveau du plateau technique, de l'environnement avec ou sans anesthésie générale, du niveau des actes techniques, de la configuration en plateau multidisciplinaire ou mono spécialité.

Le GIFE propose d'établir une progression de l'apprentissage échelonnée pour développer l'autonomie sur les différentes activités en fixant des objectifs à atteindre entre le 1^{er} et le 3^{ème} mois, puis entre le 3^{ème} et le 6^{ème} mois puis entre 6 mois et un an. Au cours de sa progression, le professionnel obtiendra la validation de ses compétences par l'obtention d'une habilitation dans les domaines de la désinfection des endoscopes et de l'instrumentation des endoscopies.

Au bout d'un an, le professionnel qui a acquis l'ensemble des compétences peut devenir à son tour tuteur de formation. Vous trouverez en annexe un tableau représentant une proposition de l'évolution de l'apprentissage sous tutorat pour ces différentes étapes. (Annexe N°1).

Afin de sécuriser les pratiques et d'organiser l'apprentissage, il est préconisé de prévoir un recrutement anticipé permettant un doublage sur la période de formation initiale.

¹⁵ La SFED définit le niveau d'activité lié à la technicité du plateau technique en endoscopie : Recommandations de la Société Française d'Endoscopie Digestive (SFED), de la Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H) et du Groupement Infirmier pour la Formation en Endoscopie (GIFE) pour l'organisation et le fonctionnement d'un plateau technique en endoscopie digestive – Janvier 2023

2- L'HABILITATION

L'habilitation représente une certification délivrée par un employeur pour attester de la capacité d'un professionnel à réaliser certaines activités.

Dans le cadre de la formation du professionnel en endoscopie, le GIFE propose une habilitation qui concerne :

- Les missions spécifiques en lien avec la gestion du risque infectieux : **habilitation à l'entretien des endoscopes.**
- Les missions d'instrumentation et de manipulation des dispositifs médicaux pour l'assistance à l'opérateur lors de la réalisation des endoscopies : **habilitation à l'instrumentation en endoscopie.**

Comment est validée l'habilitation ?

- Une observation des pratiques au cours de l'activité par un ou des professionnels habilités, à l'aide de grilles d'observations formalisées, permet de vérifier que les étapes des procédures sont correctement réalisées par le nouveau professionnel.
- La participation à des actions de formation initiales obligatoires qui doivent être organisées au cours de l'année d'apprentissage du nouveau professionnel.
- Des questionnaires de contrôle des connaissances suite à la participation aux formations initiales.

L'habilitation est validée par les responsables du plateau technique et les personnes habilitées qui sont à désigner par le service (cadre de santé, opérateur, hygiéniste, tuteur habilité...).

L'évaluation continue des compétences permettra de valider régulièrement le maintien de l'habilitation, la périodicité sera adaptée à l'organisation du secteur, il est préconisé de ne pas dépasser 3 ans entre 2 évaluations.

2-1- L'habilitation à l'entretien des endoscopes

Elle concerne les compétences pour assurer le nettoyage et la désinfection des endoscopes en fonction des types et des familles qui composent le parc du plateau technique :

- Endoscopes semi-critiques
- Endoscopes à risque particulier
- Endoscopes critiques
- Sondes endocavitaires

Le classement des différents types ou familles d'endoscopes que le professionnel doit valider est défini par les responsables du plateau technique en fonction du parc et des spécificités du nettoyage des différents modèles.

Cette habilitation pour l'entretien des endoscopes s'appuie sur la proposition du CEPIAS Bretagne parue en 2019.¹⁶ (Voir description au paragraphe 3 formation continue, 3-1 formation initiale obligatoire d'hygiène en endoscopie).

L'habilitation peut s'acquérir par paliers progressifs si le dimensionnement et la diversité des types d'endoscopes du parc le nécessitent avec une plus longue période de formation et d'apprentissage. Une progression selon le niveau de criticité des endoscopes peut être mise en place, par exemple.

¹⁶ « Proposition d'un parcours de formation et des modalités d'habilitation pour les personnels chargés du traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des lieux de soins » - avril 2019 - CEPIAS Bretagne

Pour être habilité, le professionnel devra avoir réalisé au minimum une formation initiale d'hygiène en endoscopie, telle que définie par la recommandation du CEPIAS Bretagne dans sa proposition du parcours d'habilitation des professionnels en endoscopie pour l'entretien des endoscopes.

L'évaluation sera réalisée à partir de l'observation du traitement des endoscopes au cours de l'activité à l'aide d'une grille d'audit d'observation et par un questionnaire de connaissances sur la gestion du risque infectieux en endoscopie suite à la formation initiale obligatoire, par exemple :

- Grille d'observation du traitement des endoscopes du GREPHH¹⁷ (ou grille d'habilitation créée par le secteur au regard du protocole du service).
- Questionnaire de connaissances sur les indicateurs de prélèvement microbiologique, la gestion des non-conformités.

2-2- L'habilitation à l'instrumentation des actes d'endoscopie

Elle est atteinte lorsque le professionnel est capable d'être autonome pour les actes d'endoscopie diagnostiques et interventionnels (endoscopies digestives, bronchiques et autres spécialités réalisées sur le plateau d'endoscopie). De la même manière que pour la désinfection, l'habilitation s'acquiert progressivement selon les différents niveaux de complexité des gestes endoscopiques et la fréquence pour le professionnel de pouvoir être mis en situation d'apprentissage sur chacune des techniques.

Pour être habilité, le professionnel devra avoir réalisé une formation initiale sur les différentes techniques d'endoscopie et sur la manipulation des dispositifs médicaux pour l'instrumentation en endoscopie.

Lorsqu'il doit valider l'habilitation pour les gestes thérapeutiques qui utilisent des rayonnements ionisants, le professionnel devra avoir réalisé une formation de radioprotection.

Des grilles d'évaluation pourront être utilisées pour l'observation au cours de l'activité :

- Grilles d'observation de l'instrumentation des examens par niveau de technicité et par spécialité.

2-3- Proposition d'habilitation par paliers progressifs

Chaque palier permet de valider l'habilitation dans les deux domaines, l'entretien des endoscopes et l'instrumentation. Pour l'instrumentation, en ce qui concerne l'endoscopie digestive, la progression s'appuie sur les différents niveaux d'activité liés à la technicité définis par la SFED¹⁸.

Les paliers sont liés à la progression de l'apprentissage et seront nécessaires si le plateau technique comprend l'ensemble des niveaux de technicité en endoscopie digestive et si plusieurs spécialités sont pratiquées. **Le délai d'acquisition dépendra de la capacité de chaque professionnel et de la fréquence d'entraînement aux différentes techniques :**

¹⁷ GREPHH Groupe d'Évaluation des Pratiques en Hygiène Hospitalière

¹⁸ Schématiquement, le niveau d'activité lié à la technicité peut être classé en :

- Niveau 1 : centre d'endoscopie pratiquant l'endoscopie œsogastroduodénale, la coloscopie, l'échoendoscopie diagnostique et la mise en place des gastrostomies ;
- Niveau 2 : centre pratiquant la mise en place des prothèses entérales et l'endoscopie biliopancréatique ;
- Niveau 3 : centre pratiquant la dissection sous-muqueuse, l'échoendoscopie thérapeutique, l'endoscopie bariatrique et métabolique et actes innovants.

Recommandations de la Société Française d'Endoscopie Digestive (SFED), de la Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H) et du Groupement Infirmier pour la Formation en Endoscopie (GIFE) pour l'organisation et le fonctionnement d'un plateau technique en endoscopie digestive – Janvier 2023

Habilitation 1^{er} palier : (objectifs à atteindre entre 1 et 3 mois)

- Instrumentation endoscopies digestives de niveau d'activité 1, endoscopies diagnostiques bronchiques et d'autres spécialités (si pratiquées dans le centre).
- Entretien des endoscopes semi-critiques toutes spécialités.

Habilitation 2^{ème} palier : (objectifs à atteindre entre 3 et 6 mois)

- Instrumentation endoscopies digestives de niveau d'activité 2, endoscopies interventionnelles bronchiques, urgences endoscopiques.
- Entretien des endoscopes critiques, des endoscopes à risque particulier (ou les types d'endoscopes non validés précédemment).

Habilitation 3^{ème} palier : (objectifs à atteindre entre 6 mois et un an)

- Instrumentation endoscopies digestives de niveau d'activité 3.
- Maitrise du risque infectieux (suivi des indicateurs de prélèvements, alertes, gestion des non-conformités, suivi des maintenances et des qualifications).

Pour être habilité, le professionnel aura, parallèlement à son apprentissage par compagnonnage, participé aux actions de formation initiales obligatoires.

3- LA FORMATION CONTINUE INITIALE ET REGULIERE DANS LE CADRE DU DPC DES PROFESSIONNELS

Parallèlement au compagnonnage et à l'apprentissage organisé dans le secteur d'endoscopie, la formation des professionnels comprend obligatoirement la participation à des actions de formation spécifiques organisées en interne ou par l'intermédiaire d'organismes de formation possédant la qualification dans le domaine.

3-1- Formation initiale obligatoire d'hygiène en endoscopie et entretien des endoscopes

Cette formation doit être inscrite au chapitre des formations obligatoires du plan de formation des établissements pour obtenir l'habilitation à la prise en charge de l'entretien des endoscopes. Elle est à prévoir au plus près de la prise de fonction et à compléter par des modules de formation complémentaires en fonction des compétences à développer. Le renouvellement de la formation doit être réalisé de façon régulière afin de suivre les évolutions réglementaires et techniques dans ce domaine. L'INSTRUCTION N° DGOS/PF2/DGS/VSS1/2016/220 du 4 juillet 2016 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des lieux de soins précise dans sa fiche 16 la responsabilité de l'IDE :

« Le traitement et le stockage du matériel doivent être pris en charge par un personnel dédié sous la vigilance de l'IDE »

« Le personnel chargé de la désinfection des endoscopes doit recevoir une formation spécifique sur les procédés de nettoyage et désinfection du matériel ainsi qu'une information sur les risques liés à la manipulation des différents produits utilisés. »

A ce titre, un parcours d'habilitation sur l'entretien des endoscopes a été proposé par le CEPIAS¹⁹ Bretagne en collaboration avec le GIFE en 2019 : « Proposition d'un parcours de formation et des modalités d'habilitation pour les personnels chargés du traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des lieux de soins » téléchargeable sur le site du REPIAS²⁰.

¹⁹ CEPIAS Centre d'Appui à la Prévention des Infections Associées aux Soins

²⁰ REPIAS Réseau de Prévention des Infections Associées aux Soins <https://www.preventioninfection.fr>

La mise en place de ce parcours de formation permet aux professionnels en charge de la désinfection des endoscopes d'obtenir :

1. Une habilitation initiale fondée sur 3 critères :
 - ✓ Avoir suivi une formation théorique initiale obligatoire d'hygiène en endoscopie.
 - ✓ Justifier d'un nombre suffisant de traitements par famille et par type d'endoscope, sous tutorat.
 - ✓ Avoir été évalué lors d'une observation de pratique (grille d'observation du traitement réalisée par le GREPHH en 2015).

La désignation des tuteurs y est recommandée pour valider les habilitations en lien avec l'EOH²¹.

2. Le renouvellement de l'habilitation tous les ans :
 - ✓ L'évaluation des connaissances et des acquis de la formation initiale par un questionnaire.
 - ✓ Des observations de pratiques.

L'organisation et le suivi des habilitations sont placés sous la responsabilité du cadre de santé du service en collaboration avec le service de formation continue.

« Afin de maintenir un haut niveau de qualité et de sécurité des soins dans les unités de traitement des endoscopes, il est recommandé d'organiser régulièrement des évaluations de pratiques professionnelles (EPP) sous forme d'audit interne ou externe. Il est préconisé de ne pas dépasser 3 ans entre 2 évaluations. »²².

Ces formations peuvent être organisées :

- ✓ Par les professionnels de l'établissement habilités en endoscopie, en collaboration avec l'EOH et le service de formation continue.
- ✓ Par un organisme de formation référencé et certifié Qualiopi dans le domaine.

Il peut s'agir de formations présentielles avec démonstrations ou à distance sur une plateforme e-learning.

3-2- Formation obligatoire pour toute installation ou acquisition d'un nouvel endoscope ou d'un nouvel équipement

Le fabricant assure une activité de formation qui comprend la description de l'architecture et des caractéristiques des endoscopes ou des équipements ainsi que la procédure de nettoyage et de désinfection, les règles d'entretien et de maintenances.

L'établissement s'assure de l'organisation de ces formations et enregistre la liste des professionnels ayant reçu la formation.

²¹ EOH Équipe Opérationnelle d'Hygiène

²² « Proposition d'un parcours de formation et des modalités d'habilitation pour les personnels chargés du traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des lieux de soins » CEPIAS Bretagne ; avril 2019

3-3- Formation obligatoire initiale et continue à la manipulation des dispositifs et à la gestion des risques associés au cours des actes d'endoscopie

L'IDE-E assure l'instrumentation au cours des examens endoscopiques en étroite collaboration avec le médecin endoscopiste.

La découverte de la manipulation des dispositifs médicaux et des différentes techniques se fait au cours de l'apprentissage sur le terrain par compagnonnage avec les professionnels déjà formés ayant développé une expertise en endoscopie.

Cette formation doit être complétée par des formations délivrées par des organismes reconnus dans le domaine selon différentes modalités théoriques et pratiques :

- ✓ Ateliers de démonstration et manipulation sur des sites universitaires ou des organismes pratiquant la simulation médicale, vidéo sessions, Webinaires, formations à distance...

3-4- Formation obligatoire à la radioprotection des rayonnements ionisants

La radioprotection est régie par le Code de la Santé Publique et le Code du Travail²³ qui prévoit que les professionnels travaillant dans les secteurs interventionnels appliquent les mesures de protection liées à l'utilisation des rayonnements ionisants. La formation abordera la radioprotection des patients et des professionnels et l'utilisation des EPI.

Les professionnels devront avoir obtenu une validation par le service de santé au travail avant de pouvoir travailler dans un secteur qui utilise des rayonnements ionisants (consultation à prévoir par l'encadrement du secteur). Ils seront inscrits sur le fichier de l'ANSM et recevront les dispositifs de dosimétrie nécessaires à leur suivi.

3-5- Formations continues complémentaires

Des formations complémentaires pourront être proposées pour développer les compétences des professionnels en endoscopie :

- Formations liées à la prise en charge des patients pour les endoscopies :
 - ✓ Techniques de lutte contre la douleur ou l'anxiété (hypnose, RESC²⁴, utilisation du protoxyde d'azote, protocoles d'analgésie...).
 - ✓ Formations sur l'accueil, la préparation et l'installation du patient, l'optimisation du parcours patient.
- Formations de perfectionnement dans le domaine de l'hygiène en endoscopie (prélèvements, analyse des indicateurs des prélèvements microbiologiques, gestion du risque infectieux en endoscopie, stockage, traçabilité...).
- Formations dans le domaine de la gestion des risques et le développement durable (écologie, gestion des déchets, gestion des risques chimiques, participation aux analyses d'évènements indésirables RMM²⁵ ; CREX²⁶ ...).

²³ Prévention des risques d'exposition aux rayonnements ionisants : Articles R4451-1 à R4451-137 du Code du Travail ; Prévention des risques sanitaires liés à l'environnement et au travail ; Chapitre III : Rayonnements ionisants : Articles L133-1 à L133-32 du Code de la Santé Publique

²⁴ RESC Résonance par stimulation cutanée

²⁵ RMM Revue de Morbidité

²⁶ CREX Comité de Retour d'Expérience

- Participation à des congrès ou rencontres professionnelles dans le domaine du développement des nouvelles techniques, de la recherche et de l'innovation.

4- DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE (DIU) D'INFIRMIER EN ENDOSCOPIE

Toutes les compétences en endoscopie sont enseignées au sein du DIU d'infirmier en endoscopie sur la base du référentiel de compétences spécifiques, cette formation assure une formation initiale et le perfectionnement des compétences pour atteindre le niveau d'expertise.

La réalisation du DIU sera proposée aux IDE travaillant dans les secteurs d'endoscopie afin d'obtenir une qualification leur permettant de justifier des compétences spécifiques au sein de leurs établissements.

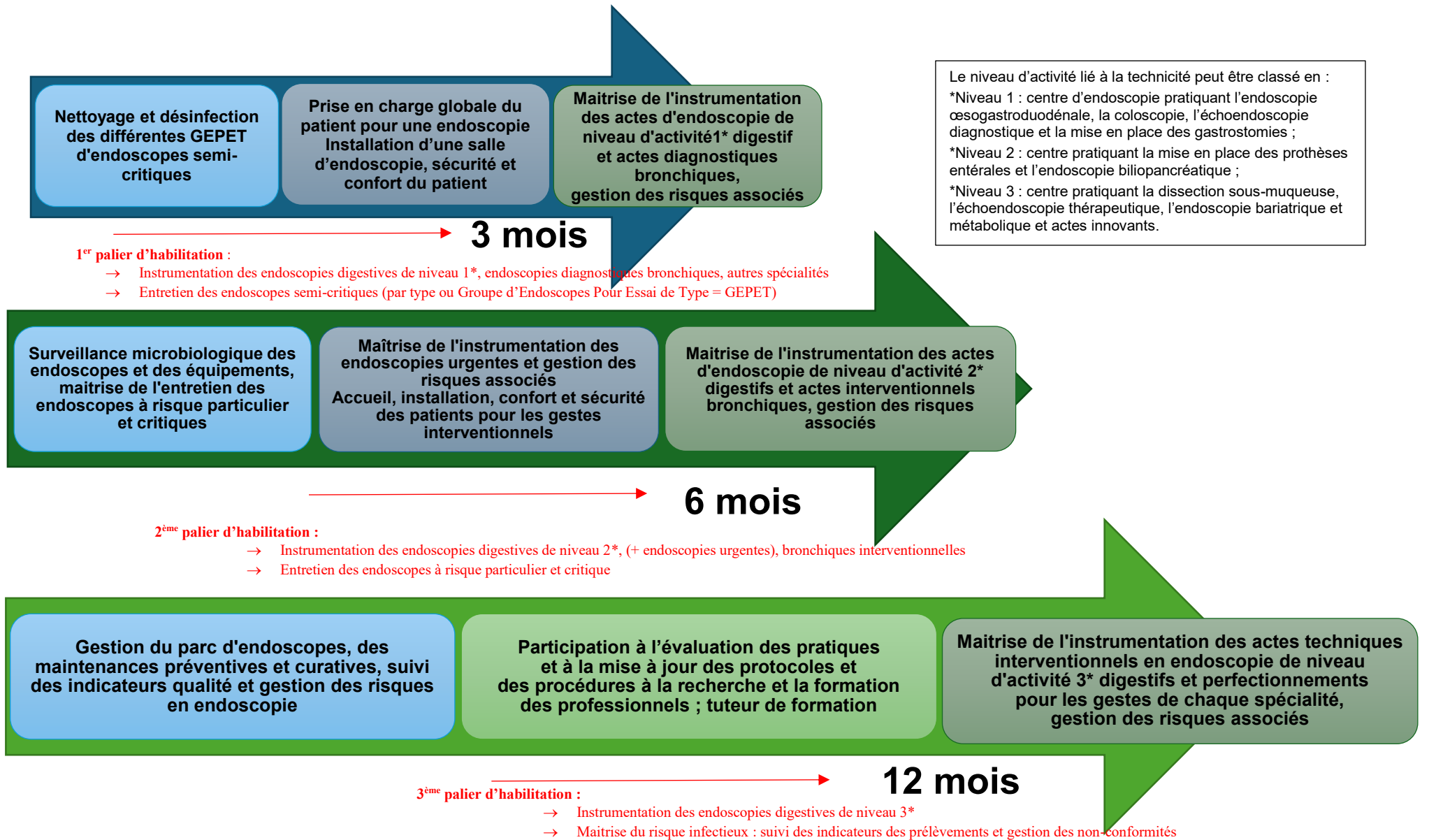
La présence d'un ou plusieurs infirmiers ayant validé le DIU d'infirmier en endoscopie dans un secteur d'endoscopie permet d'assurer la qualité et la sécurité des pratiques. Ces professionnels peuvent assurer le rôle de référent en endoscopie désigné par l'instruction du 4 juillet 2016 pour coordonner la démarche qualité en endoscopie au sein de l'établissement de santé. Lors de la certification des établissements de santé, la HAS prend en compte la formation des infirmiers et notamment la réalisation du DIU.



Figure 1: Le parcours de formation et d'habilitation de l'IDE-E

LE PARCOURS D'HABILITATION EN RESUME

16



L'habilitation est obtenue avec la réalisation des formations continues obligatoires organisées dans l'année
Formation initiale hygiène en endoscopie - Formation initiale techniques et instrumentation en endoscopie - Formation radioprotection

5- L'ÉVALUATION DE LA PROGRESSION DE L'APPRENTISSAGE ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'évaluation des compétences sera basée sur le référentiel des compétences spécifiques à l'endoscopie, tel que cité plus haut dans ce document. Le professionnel devra avoir réalisé les formations obligatoires spécifiques à l'endoscopie et sera accompagné par des tuteurs pour développer l'ensemble des compétences et atteindre les paliers d'habilitation définis sur le secteur d'endoscopie dans lequel il évolue.

Un livret d'évaluation des compétences, type portfolio, permettra de formaliser et de suivre la progression du professionnel.

Le GIFÉ propose un modèle de portfolio en annexe de ce document pour constituer une base d'évaluation commune pour les secteurs d'endoscopie qui pourront ensuite l'adapter aux spécificités de leur plateau technique.

Ce portfolio est construit sur la base des 8 compétences du référentiel et décline des objectifs à atteindre qui doivent être évaluables à partir des critères détaillés émanant des bonnes pratiques et des attendus du service. L'évaluation est réalisée à 1 mois, à 3 mois, à 6 mois et à 1 an au regard des objectifs à atteindre sur ces différentes périodes.

Le renouvellement de l'évaluation des compétences après un an est à intégrer dans le parcours des professionnels dans le cadre de la formation continue.

Le cadre de santé en charge du plateau technique sera responsable de la mise en place du parcours de formation et de l'évaluation des compétences. L'évaluation de l'atteinte des objectifs sera réalisée par un personnel formé et habilité qui peut être différent en fonction des compétences à évaluer et en fonction des ressources présentes dans l'établissement :

- Infirmier expert (ayant reçu une formation initiale avec évaluation des compétences attestées par des organismes de formation ou les responsables du service ou DIU infirmier en endoscopie).
- Membre de l'EOH.
- Organismes de formation reconnus en endoscopie et certifiés QUALIOPI.

V- MODE D'EMPLOI DU LIVRET D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Le livret associé à ce document a été conçu sur le modèle d'un portfolio pour permettre d'évaluer et de suivre l'évolution de l'apprentissage du nouvel infirmier en endoscopie. Des annexes sont jointes à titre d'exemple de formalisation des évaluations des infirmiers qui travaillent en endoscopie.

Le tableau décline les 8 compétences du référentiel spécifique à l'endoscopie :

- ◇ **Compétence 1** : Adapter les soins infirmiers d'endoscopie au patient dans une démarche individualisée.
- ◇ **Compétence 2** : Organiser, au sein du plateau technique d'endoscopie, les activités diagnostiques et interventionnelles en lien avec la charte de fonctionnement.
- ◇ **Compétence 3** : Contrôler la fonctionnalité du plateau technique d'endoscopie.
- ◇ **Compétence 4** : Assurer l'instrumentation de l'endoscopie en étant vigilant aux risques potentiels durant l'acte.
- ◇ **Compétence 5** : Maîtriser la désinfection des matériels thermosensibles et le traitement des dispositifs médicaux stérilisables.
- ◇ **Compétence 6** : Assurer l'opérationnalité du parc des endoscopes et gérer avec efficacité les dispositifs médicaux.
- ◇ **Compétence 7** : Qualité et recherche.
- ◇ **Compétence 8** : Connaître les règles professionnelles et la responsabilité juridique de l'infirmier. Promouvoir ses connaissances professionnelles en endoscopie, former un professionnel au métier d'infirmier en endoscopie, participer à la formation des étudiants, promouvoir le métier de l'infirmier en Endoscopie.

Pour chaque compétence :

Colonne 1 : Objectifs

Chaque compétence donne lieu à des objectifs qui sont définis selon les spécificités du plateau technique. Les objectifs doivent être évaluable et déterminés dans le temps. Le service définit la durée de formation nécessaire pour chaque objectif et le niveau attendu lors des évaluations qui sont réalisées selon les périodicités recommandées (à 1 mois, à 3 mois, à 6 mois et à 1 an). **La durée de formation nécessaire doit tenir compte du temps de travail de l'agent sur le poste (à temps plein ou à temps partiel).** Les tuteurs de formation et le cadre référent définissent, avec l'apprenant, les objectifs à atteindre pour chaque période d'évaluation et mettent en œuvre l'enseignement et l'accompagnement nécessaire pour y parvenir (formations, tutorat, protocoles...).

Colonne 2 : Critères d'évaluation

Ce sont des critères qui permettent d'évaluer l'atteinte de l'objectif, ces critères découlent des procédures, des règles de bonnes pratiques, du développement des activités, des techniques et de la démarche continue pour la qualité et la sécurité des soins.

Colonnes 3 ; 4 ; 5 ; 6 : Périodes d'évaluation

Les périodes d'évaluation sont proposées à 1 mois à 3 mois à 6 mois et à un an pour l'intégration d'un nouvel infirmier. Les évaluateurs peuvent déterminer, à chaque période, le niveau attendu pour chacun des objectifs, en fonction des spécificités de leur unité.

Le livret permettra également l'évaluation régulière du maintien des compétences, après la période d'intégration à définir par l'encadrement. Le GIFE préconise une réévaluation des compétences à minima tous les 3 ans, à adapter selon les spécificités du plateau technique.

L'évaluation permet de vérifier si l'objectif est :

- **Acquis (A)**
- **En cours d'acquisition (ECA)**
- **Non Acquis (NA)**

Le commentaire pour chaque période d'évaluation permet de donner des précisions sur le niveau atteint. Par exemple, un niveau NA peut être lié à l'absence de pratique d'un geste ou d'une activité, soit parce qu'il n'a pas été possible de positionner le nouveau professionnel en situation d'apprendre cette activité, soit car l'activité n'est pas réalisée dans le secteur d'endoscopie.

Lorsque tous les objectifs sont atteints, le professionnel a validé la compétence.

Traçabilité de l'évaluation et des habilitations

Pour chacune des compétences, une partie « commentaires » permet de faire un bilan et des propositions. En fonction de l'évaluation, une formation complémentaire ou un nouvel accompagnement pourront être proposés au professionnel pour lui permettre de progresser.

Pour les niveaux d'habilitation : le niveau d'habilitation atteint pour la désinfection et l'instrumentation peut être tracé dans le livret.

ANNEXE 1 : PROPOSITION DE PROGRESSION DE L'APPRENTISSAGE

Le tableau qui suit est une proposition d'organisation de la formation, de la progression de l'autonomie et du niveau à atteindre à chaque étape permettant d'obtenir l'habilitation progressive aux activités de désinfection et d'instrumentation

PROPOSITION DE PROGRESSION DE L'APPRENTISSAGE DE L'INFIRMIER EN ENDOSCOPIE			
	POUR CHAQUE PÉRIODE, LE PROFESSIONNEL SERA CAPABLE DE :	FORMATION SOUS TUTORAT	FORMATIONS CONTINUES
De 1 à 3 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'organisation globale du service. • Réaliser de manière autonome les procédures de désinfection pour les endoscopes semi-critiques. • Ouvrir les salles d'endoscopie. • Avoir réalisé la formation initiale obligatoire d'hygiène en endoscopie. • Installer le patient dans le confort et la sécurité. • Assurer l'instrumentation des actes de niveau 1 en endoscopie digestive, les fibroscopies bronchiques diagnostiques et autres spécialités diagnostiques. • Assurer la traçabilité des actes et de la désinfection. <p style="text-align: center;">1^{er} palier d'habilitation :</p> <p style="text-align: center; color: red;">→ Instrumentation des endoscopies digestives de niveau 1 d'activité, endoscopies diagnostiques bronchiques et autres spécialités.</p> <p style="text-align: center; color: red;">→ Entretien des endoscopes (par type ou GEPET).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur les réglementations en matière d'hygiène en endoscopie (risque infectieux, risque prion...), remise des protocoles et des procédures du service, connaissance des réglementations en vigueur. • Formation à l'ouverture des salles d'endoscopie, l'accueil et l'installation des patients, la check list sécurité en endoscopie. • Formation à l'instrumentation des gestes techniques de niveau 1 en endoscopie digestive, des gestes d'endoscopie bronchique diagnostique et autres spécialités diagnostiques avec apprentissage des rôles de circulante et d'instrumentiste par la méthode démonstration-exécution sous contrôle jusqu'à l'autonomie (manipulation des dispositifs médicaux et gestion des risques associés). • Formation à l'architecture des endoscopes, mise en pratique et évaluation de l'apprentissage des procédures de désinfection des endoscopes semi critiques par groupe d'endoscopes pour essai de type (GEPET) et par spécialité comprenant tout le cycle, du pré traitement en salle d'examen jusqu'au stockage. • Formation à l'utilisation des différents produits de nettoyage et désinfection, utilisation des EPI, stockage et traçabilité. 	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">- Formation initiale obligatoire hygiène en endoscopie.</p>

	POUR CHAQUE PÉRIODE, LE PROFESSIONNEL SERA CAPABLE DE :	FORMATION SOUS TUTORAT	FORMATIONS CONTINUES
De 3 à 6 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Informer le patient et le préparer pour une endoscopie. • Gérer et coordonner le programme d'endoscopie. • Assurer l'instrumentation des gestes endoscopiques digestifs de niveau 2, les endoscopies bronchiques interventionnelles avec maîtrise du rôle de circulante et du rôle d'instrumentiste. • Maîtriser le nettoyage et la désinfection des endoscopes à risque particulier et les endoscopes critiques utilisés sur le plateau technique. • Utiliser les matériels et dispositifs de radioprotection des patients et du personnel. • Maîtriser la prise en charge des patients et l'instrumentation lors des urgences endoscopiques (possible intégration dans une équipe opérationnelle d'astreinte en endoscopie), connaître le contenu du chariot d'urgence endoscopique et réaliser le contrôle des matériels. <p style="text-align: center;">2^{ème} palier d'habilitation :</p> <p>→ Instrumentation des endoscopies digestives de niveau 2 (+ endoscopies urgentes), endoscopies bronchiques interventionnelles.</p> <p>→ Entretien des endoscopes à risque particulier et critiques (si le professionnel n'a pas pu valider l'ensemble des familles du parc sur les 3 premiers mois).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Description et formation sur le parcours patient en endoscopie en pré, per et post procédure, information, recueil du consentement, préparation... • Formation à la planification et la régulation d'un programme d'endoscopie. • Formation à l'utilisation des rayonnements ionisants et à l'installation des EPI lors des actes d'endoscopie, visite médicale et inscription fichier ANSM. • Formation à l'instrumentation des gestes techniques interventionnels bilio pancréatiques de niveau 2 pour l'endoscopie digestive, les gestes interventionnels bronchiques avec apprentissage des rôles de circulante et d'instrumentiste (méthode démonstration – exécution- autonomie). • Formation à l'accueil et l'installation spécifique des patients pour les actes interventionnels, manipulation des dispositifs médicaux et gestion des risques associés à ces actes. • Perfectionnement des compétences pour la prise en charge et l'instrumentation des gestes d'urgence endoscopique, gestion du chariot d'urgence et des matériels, coordination multidisciplinaire lors des interventions en astreinte. • Formation à l'architecture et aux procédures de désinfection des endoscopes à risque particulier (écho endoscope, duodénoscope), les endoscopes critiques et tout autre matériel nécessitant un cycle de nettoyage et désinfection (sondes endocavitaires...) par type de matériel et par famille. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formations physiologie pathologie et instrumentation des endoscopies (par spécialité) avec ateliers pratiques et/ou vidéo sessions. • Formation obligatoire radioprotection (suivi médical par la médecine du travail et fichier ANSM).

	POUR CHAQUE PÉRIODE, LE PROFESSIONNEL SERA CAPABLE DE :	FORMATION SOUS TUTORAT	FORMATIONS CONTINUES
De 6 à 12 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser l'instrumentation des actes techniques interventionnels de niveau d'activité 3 en endoscopie digestive et se perfectionner pour l'ensemble des procédures d'examen interventionnelles. • Maîtriser la gestion du parc des endoscopes et des dispositifs médicaux, la qualification et requalifications des équipements. • Planifier les prélèvements microbiologiques et les réaliser, connaître la conduite à tenir devant un résultat non conforme, suivre les indicateurs. • S'impliquer dans les évaluations de pratiques professionnelles et participer aux actions qualité du service en équipe pluridisciplinaire. • Participer à l'évolution des pratiques et à la formalisation des protocoles et procédures. • Devenir tuteur de formation. • Participer au développement des nouvelles techniques d'endoscopie et à la recherche en soins infirmiers. • S'inscrire dans un processus de formation continue et de maintien des compétences et développer l'expertise dans le domaine de l'endoscopie. <p style="text-align: center;">3^{ème} palier d'habilitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> →Instrumentation des endoscopies digestives de niveau 3. →Maîtrise du risque infectieux en endoscopie : Suivi des indicateurs des prélèvements et gestion des non-conformités. →Tuteur de formation pour les nouveaux professionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation et perfectionnement des compétences pour l'instrumentation aux actes techniques interventionnels de niveau 2 et 3. • Formation et enseignement sur la démarche qualité et gestion des risques en endoscopie (participation aux évaluations de pratique). • Enseignement sur les règles de surveillance microbiologique et la réalisation des prélèvements des endoscopes et des équipements (LDE, ESET), la conduite à tenir devant un résultat non conforme, l'analyse des indicateurs, les alertes. • Enseignement sur les règles de maintenances préventives et curatives des endoscopes et des différents équipements. • Formation aux qualifications et requalifications des équipements. • Perfectionnement des compétences, formation et développement des nouvelles techniques endoscopiques et des innovations (écologie...). • Développement des compétences pour la formation et l'accompagnement des nouveaux professionnels. • Initiation à la recherche infirmier en endoscopie. • Proposition de formation diplômante DIU. 	<ul style="list-style-type: none"> - Formations gestion des risques, démarche qualité en endoscopie. - Formation prélèvements des endoscopes, suivi des indicateurs. - Formations perfectionnement instrumentation en endoscopie. - DIU Endoscopie.

Livret de Formation Initiale et / ou Continue

Nom :
Prénom :
Établissement :
Date d'ouverture du livret :



OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS							
COMPETENCE 1		1 mois		3 mois		6 mois		1 an	
Adapter les soins infirmiers d'endoscopie au patient dans une démarche individualisée		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint
Conduire une démarche de communication adaptée pour informer le patient sur son parcours de soins avant la réalisation de l'endoscopie et rechercher la traçabilité de son consentement avant le geste	En amont du geste, vérifie que le consentement éclairé du patient est recueilli								
	Informe le patient sur son parcours de soins et les modalités de préparation à l'acte								
	Contrôle si le mode d'hospitalisation prescrit correspond à l'état de santé du patient								
	Recueille les informations utiles pour adapter la prise en charge du patient (comorbidités, handicaps...)								
	Recherche la collaboration d'une tierce personne si le patient présente un problème de communication								
	Les informations recueillies et données au patient sont tracées et transmises dans les délais aux professionnels concernés								
Recueillir et analyser les informations nécessaires à la bonne prise en charge des patients, vérifier la bonne cohérence des informations avec le type de geste envisagé	L'identité du patient est vérifiée en respectant la confidentialité								
	Le protocole de préparation à l'examen est vérifié ; en cas de préparation non conforme, des réajustements sont prévus								
	La concordance indication-programme est recherchée								
	Les éléments d'information pertinents sont recherchés dans le dossier et auprès du patient								
	En salle d'endoscopie, la check list patient est vérifiée en collaboration avec le reste de l'équipe pluridisciplinaire								
	La vérification du recueil du consentement signé dans le dossier du patient est réalisée								

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS							
COMPETENCE 1 (suite)		1 mois		3 mois		6 mois		1 an	
Adapter les soins infirmiers d'endoscopie au patient dans une démarche individualisée		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint
Adopter un comportement adapté dans la relation avec le patient et assurer la qualité de l'accueil et de l'installation	Le langage professionnel et la communication verbale et non verbale sont adaptés								
	Des mesures sont mises en œuvre pour améliorer l'adhésion du patient et la bonne réalisation du geste								
Cohérence du soin avec les informations recueillies, Evaluer les besoins de santé	L'installation du patient est adaptée à ses capacités physiques et psychologiques								
	Le confort et la sécurité du patient sont recherchés lors de l'installation du patient								
Cohérence des modalités de réalisation des soins avec les règles de bonne pratique	La continuité des soins liés à l'état de santé du patient est assurée au cours de l'examen (surveillances des paramètres vitaux)								
	La prise en charge globale du patient est assurée au cours de l'examen (respect de la pudeur, du confort et de la sécurité)								
	La douleur est évaluée et traitée								
	Une situation d'urgence est repérée et des actions immédiates sont mises en œuvre								
Assurer la continuité des soins et communiquer les informations pour le suivi du patient après l'endoscopie	Evalue l'état de santé du patient après l'examen et met en œuvre la surveillance adaptée								
	Les transmissions post-endoscopiques écrites et/ou orales sont réalisées								
	Le suivi de l'information donnée au patient après l'examen est contrôlé								
	Les informations sont croisées au sein de l'équipe pluridisciplinaire								

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS							
COMPETENCE 2		1 mois		3 mois		6 mois		1 an	
Organiser, au sein du plateau technique d'endoscopie, les activités diagnostiques et interventionnelles en lien avec la charte de fonctionnement		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint
Identifier et prendre en compte le champ d'intervention des différents acteurs	Le rôle et les limites de chaque professionnel sont connus et respectés (dépassement du cadre de l'exercice professionnel)								
	Les ressources humaines nécessaires à la réalisation des actes endoscopiques sont adaptées								
	Les professionnels de santé sont sollicités à bon escient								
Prévoir et organiser toutes les activités au sein des salles d'endoscopie	Le programme est organisé en fonction de la disponibilité du parc endoscopique								
	L'ordre des patients est réajusté en fonction du matériel et des priorités								
	Tous les matériels et équipements nécessaires à la bonne réalisation du programme sont disponibles et contrôlés								
	La transmission d'informations nouvelles est réalisée auprès des différents acteurs (indisponibilité du matériel, changement dans l'état de santé du patient)								
Coopérer en équipe pluridisciplinaire afin d'optimiser la prise en charge du patient	Les informations sont vérifiées et croisées en temps réel (check list endoscopie) avec l'équipe pluridisciplinaire								
	Toutes les informations requises sont transmises dans les délais aux professionnels concernés								
	Les différents partenaires et circuits sont identifiés pour assurer le bon déroulement du parcours du patient pour son examen								
Connaître et maîtriser l'organisation des soins en endoscopie 7 jours sur 7 et 24h sur 24	Les protocoles de réalisation des examens en astreinte sont connus								
	Les situations d'urgences sont analysées et les actions préventives et/ou correctives sont mises en œuvre								
	Adapte sa pratique à l'organisation d'une endoscopie en urgence selon les moyens et les procédures de l'unité dans le service ou hors du service								
	L'intégrité du chariot d'urgences est assurée. Les circuits de réapprovisionnement sont connus								

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS							
COMPETENCE 3		1 mois		3 mois		6 mois		1 an	
Contrôler la fonctionnalité du plateau technique d'endoscopie		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint
Evaluer et contrôler la conformité du parc d'endoscopes nécessaire pour la journée	La vérification du stockage et de la traçabilité du traitement est réalisée et le cycle de désinfection est adapté au mode de stockage								
	Le contrôle visuel de l'intégrité et de l'hygiène des endoscopes est effectué								
	Les vérifications des fonctionnalités des laveurs désinfecteurs (LDE) sont réalisées								
	La validité des bains de désinfectants est vérifiée								
	La réalisation du cycle d'autodésinfection des LDE est vérifiée								
	Les anomalies dans le cycle de lavage sont détectées et les mesures correctives sont mises en œuvre								
	Les procédures d'utilisation des endoscopes et des différents équipements sont connues (mode d'emploi, procédures)								
Apprécier le choix et la conformité des équipements en fonction de la journée	Le choix du matériel est pertinent en fonction du programme								
	La traçabilité des différentes vérifications est effectuée								

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS							
COMPETENCE 3 (Suite)		1 mois		3 mois		6 mois		1 an	
Contrôler la fonctionnalité du plateau technique d'endoscopie		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint
Contrôler l'hygiène environnementale et la fonctionnalité des équipements et des locaux	Les protocoles d'ouverture et de fermeture de salle sont respectés								
	Le fonctionnement des différents matériels est contrôlé ainsi que la disponibilité des différents dispositifs médicaux								
	Le circuit du linge et l'évacuation des déchets sont réalisés selon les procédures								
	Les différents circuits patients, personnels et matériels sont organisés et respectés. Les non-conformités sont identifiées et déclarées								
Maitriser l'outil informatique et les différents logiciels pour assurer la gestion des équipements et la traçabilité de toutes les informations en lien avec les activités	La traçabilité de l'examen est réalisée								
	Les différents logiciels sont connus et utilisés								
	Les défauts de fonctionnement sont repérés et signalés								

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS							
COMPETENCE 4		1 mois		3 mois		6 mois		1 an	
Assurer l'instrumentation de l'endoscopie en étant vigilant aux risques potentiels durant l'acte		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint
Choisir et évaluer le matériel adapté à l'endoscopie	Connaît les procédures et le déroulement des différents examens endoscopiques et les dispositifs médicaux nécessaires à leur réalisation								
	Prépare le matériel adapté à l'examen, prévoit les dispositifs médicaux spécifiques en conformité à la demande de l'opérateur								
	Met en place les mesures de prévention pour la sécurité du patient au cours du geste								
Connaître l'anatomo-physio-pathologie	L'anatomie, la physiologie et les pathologies en lien avec les actes d'endoscopie sont connus								
	Les différents sites anatomiques et lésions sont repérés au cours de l'acte endoscopique								
Maitriser l'instrumentation des endoscopies digestives de niveau d'activité 1 et diagnostiques bronchiques et d'autres spécialité 1^{er} palier d'HABILITATION INSTRUMENTATION (Grille d'évaluation instrumentation)	Installe, vérifie et manipule les dispositifs médicaux à la demande de l'opérateur (gestuelle adaptée respect des bonnes pratiques)								
	Les repères anatomiques sur les écrans vidéo sont connus								
	Les prélèvements sont réalisés selon les bonnes pratiques et sont étiquetés pour être correctement identifiés								
	L'enregistrement des images est réalisé et récupéré pour le dossier du patient								
	Anticipe et réagit aux changements de situation ou aux complications au cours des endoscopies diagnostiques								

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS									
COMPETENCE 4 (Suite)		1 mois		3 mois		6 mois		1 an			
Assurer l'instrumentation de l'endoscopie en étant vigilant aux risques potentiels durant l'acte		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint		
Maitriser l'instrumentation des endoscopies digestives de niveau d'activité 2, endoscopies interventionnelles bronchiques et les endoscopies urgentes 2^{ème} palier d'HABILITATION INSTRUMENTATION (Grille d'évaluation de l'instrumentation)		Installe, vérifie et manipule les dispositifs médicaux à la demande de l'opérateur pour les endoscopies thérapeutiques et urgentes									
		S'assure de la présence du circulant lors de la réalisation des endoscopies interventionnelles									
		Respecte une gestuelle adaptée et des règles de bonne pratique d'hygiène et de sécurité pour manipuler les dispositifs médicaux stériles									
		Installe et vérifie les différents équipements nécessaires aux examens interventionnels (bistouri, ampli, spyglass, radio fréquence...)									
		Utilise les EPI en lien avec la radioprotection lors des examens utilisant les rayonnements ionisants									
		Les repères anatomiques sur les écrans vidéo et radiologiques sont maîtrisés									
		S'assure de la concordance des dispositifs médicaux implantables à la demande du médecin lors de la mise en place									
		L'enregistrement des images vidéo et/ou radiologiques est réalisé et récupéré pour le dossier du patient									
		Anticipe et réagit aux changements de situation ou aux complications au cours des endoscopies thérapeutiques et urgentes									
Maitriser l'instrumentation des endoscopies digestives de niveau d'activité 3 3^{ème} palier d'HABILITATION INSTRUMENTATION (Grille d'évaluation instrumentation)		Installe, vérifie et manipule les dispositifs médicaux à la demande de l'opérateur pour les endoscopies digestives thérapeutiques de niveau d'activité 3									
		Respecte une gestuelle adaptée et des règles de bonne pratique d'hygiène et de sécurité pour manipuler les dispositifs médicaux stériles									
		S'assure de la présence d'un circulant lors de la réalisation des endoscopies interventionnelles									
		Installe et vérifie les différents équipements nécessaires aux examens endoscopiques de dissection (bistouri, ampli, injection...)									

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS							
COMPETENCE 4 (Suite)		1 mois		3 mois		6 mois		1 an	
Assurer l'instrumentation de l'endoscopie en étant vigilant aux risques potentiels durant l'acte		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint
Assurer le rôle de circulant pour la coordination des soins et des différents circuits au cours des endoscopies	L'adéquation ressources humaines et compétence attendue est effective et adaptée à la complexité des endoscopies								
	Sert les dispositifs médicaux stériles et implantables à l'infirmier instrumentiste dans le respect des règles d'asepsie								
	Aide à la manipulation des dispositifs lors de la réalisation d'endoscopies thérapeutiques complexes								
	Assure la surveillance des paramètres et applique les soins au patient pendant que l'IDE instrumentiste manipule le matériel avec l'opérateur								
	Installe tout nouvel équipement au cours de l'examen lorsque l'opérateur le demande								
	Assure la traçabilité et l'enregistrement des différents matériels utilisés au cours de l'examen, et le réapprovisionnement								
	Assure l'étiquetage des prélèvements au cours des endoscopies et leur acheminement dans les règles de bonne pratique								
	A la fin du geste, s'occupe du circuit de l'endoscope préalablement pré traité et de son acheminement vers la salle de nettoyage								
	Remet à niveau la salle d'examen en fin de procédure et s'assure de la coordination de la suite du programme								
Assurer l'enregistrement des données relatives aux actes d'endoscopie dans le dossier patient	Trace tous les éléments relatifs au pré traitement de l'endoscope en salle d'examen								
	Assure la traçabilité de toutes les données relatives à l'acte selon la réglementation								

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS							
COMPETENCE 4 (Suite)		1 mois		3 mois		6 mois		1 an	
Assurer l'instrumentation de l'endoscopie en étant vigilant aux risques potentiels durant l'acte		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint
Savoir gérer les risques au cours des examens endoscopiques	Agencer l'espace de la salle d'intervention en tenant compte de l'ergonomie et du risque de chute pour les agents et en veillant à maintenir un couloir de circulation en cas d'urgence								
	Les procédures concernant le risque d'exposition au sang et aux liquides biologiques sont connues et la tenue est adaptée								
	Les procédures de prévention du risque infectieux et les protocoles d'hygiène sont appliqués dans les salles d'endoscopie								
	Les règles de protection des rayonnements ionisants sont connues et respectées, les EPI et la dosimétrie sont utilisés								
	En cas de complication survenant au cours d'une endoscopie, connait et applique les conduites à tenir en collaboration avec l'opérateur et dispose du matériel adapté								
	La procédure des événements indésirables est acquise, et les EI sont systématiquement déclarés								

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS							
COMPETENCE 5		1 mois		3 mois		6 mois		1 an	
Maîtriser la désinfection des matériels thermosensibles et le traitement des dispositifs médicaux stérilisables		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint
Appuyer sa pratique en endoscopie sur les règles de bonnes pratiques et les mesures réglementaires	Connait les réglementations en vigueur concernant la prise en charge des endoscopes dans les lieux de soins								
	Connait et applique les protocoles du service								
Maîtriser l'utilisation des produits de désinfection et gérer les risques chimiques associés	Connait les produits utilisés pour le nettoyage et la désinfection, leur dilution et modalités d'utilisation et de stockage								
	Connait les fiches de sécurité et les symboles d'avertissement de chaque produit et sait identifier les risques associés à leur utilisation								
	Connait les réglementations sur la ventilation des pièces où sont utilisés ou stockés les produits chimiques								
	Connait l'emplacement et le contenu du kit en cas de renversement de produit chimique								
	Sait décrire la conduite à tenir en cas de renversement de produit chimique								
	Connait la conduite à tenir en cas de contact avec les yeux, la peau ou les muqueuses								
	Porte une tenue professionnelle adaptée aux situations et aux procédures institutionnelles								
	Utilise les EPI individuels et collectifs								

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS							
COMPETENCE 5 (Suite)		1 mois		3 mois		6 mois		1 an	
Maîtriser la désinfection des matériels thermosensibles et le traitement des dispositifs médicaux stérilisables		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint
Appliquer les précautions standards au cours des procédures de nettoyage et de désinfection	Porte une tenue professionnelle adaptée aux situations et conformes aux procédures institutionnelles								
	Pratique le lavage des mains et/ou la friction HA selon les recommandations								
	Porte les gants de protection dans les situations adaptées								
	Applique le tri des déchets et leur évacuation selon les procédures du service								
Connaître l'architecture interne et externe des endoscopes	A suivi la formation lors de la mise en place d'un nouvel endoscope ou d'un équipement								
	Est capable de décrire l'architecture interne et externe des endoscopes du parc, a pris connaissance des manuels fournis par les firmes								
	Connait et utilise le tableau de correspondance des écouvillons adaptés aux canaux des endoscopes pour le nettoyage mécanique								
Réaliser les différentes étapes de nettoyage et désinfection des endoscopes selon les protocoles 1^{er} palier d'HABILITATION ENTRETIEN DES ENDOSCOPES (selon niveau criticité des endoscopes) (grilles d'évaluation par type ou famille)	Applique les différentes étapes du protocole de traitement manuel des endoscopes adapté à leur niveau de criticité et leur architecture								
	Applique les différentes étapes du protocole de traitement des endoscopes en LDE adapté à leur niveau de criticité								
Assurer le maintien d'un niveau microbiologique conforme des endoscopes, adapté au mode de stockage, avant leur utilisation	Respecte le délai entre la désinfection et le stockage								
	Applique la procédure pour la mise en place d'un endoscope dans une ESET ou un système de stockage sécurisé								
	Respecte la durée de validité du stockage avant la réutilisation de l'endoscope								
	Applique le cycle de désinfection adapté en fonction du mode de stockage avant l'utilisation d'un endoscope								
	Connait et applique la conduite à tenir en cas de défaut de validité du stockage								

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS								
COMPETENCE 5 (Suite)		1 mois		3 mois		6 mois		1 an		
Maîtriser la désinfection des matériels thermosensibles et le traitement des dispositifs médicaux stérilisables		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	
Tracer l'ensemble des informations relatives à l'entretien des endoscopes dans le carnet de vie et être en mesure de retrouver les éléments d'information en cas d'alerte	Connait la réglementation en vigueur concernant la traçabilité de la désinfection des endoscopes									
	Trace tous les éléments de l'entretien, des opérations de maintenance, indisponibilités, contrôles des endoscopes et des équipements									
	Utilise et tient à jour le carnet de vie de l'endoscope et est capable de retrouver les éléments utiles à l'analyse des EI ou des alertes									
Veiller au bon fonctionnement et à l'entretien des équipements de nettoyage et de désinfection et des systèmes de stockage	Planifie et suit les différentes vérifications et entretiens des équipements de nettoyage et de désinfection et veille à leur réalisation									
	Réalise les entretiens (filtration, produits, nettoyages) et les procédures d'autodésinfection des laveurs désinfecteurs									
	Réalise les entretiens réguliers des ESET									
Prévenir et traiter le risque Prion	Vérifie le risque prion avant toute endoscopie									
	Connaît la procédure à suivre en cas d'utilisation d'un endoscope chez un patient suspect ou atteint de MCJ									
	Est capable d'alerter et de signaler un cas d'utilisation d'un endoscope chez un patient suspect ou atteint de MCJ									
	Connait et utilise les produits spécifiques pour le traitement d'un endoscope utilisé chez un patient suspect ou atteint de MCJ									
	Connait les règles de séquestration ou de destruction du matériel en cas d'utilisation chez un patient porteur du prion									
	Connait les procédures spécifiques pour les LDE, les bacs de désinfection, les ESET où est traité un endoscope infecté par le prion									

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS							
COMPETENCE 5 (Suite)		1 mois		3 mois		6 mois		1 an	
Maîtriser la désinfection des matériels thermosensibles et le traitement des dispositifs médicaux stérilisables		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint
<p align="center">Contrôler l'état microbiologique du parc des endoscopes et des équipements pour prévenir les risques de contamination</p> <p>HABILITATION ENTRETIEN DES ENDOSCOPES NIVEAU 3 (Avoir suivi une formation spécifique sur la gestion des prélèvements et le suivi des indicateurs)</p>	Connaît la réglementation en vigueur sur les prélèvements des endoscopes								
	Planifie et suit la réalisation des prélèvements programmés selon la fréquence recommandée au type d'endoscope ou d'équipement								
	Identifie les différentes situations nécessitant un prélèvement de contrôle ponctuel								
	Connaît la conduite à tenir en fonction du type de prélèvement réalisé programmé ou ponctuel (réutilisation ou non de l'endoscope)								
	Connaît et sait interpréter les résultats des prélèvements et l'atteinte des niveaux cibles, alerte ou action								
	Met en œuvre la procédure et le niveau de traitement adapté à la suite d'un résultat non conforme								
	Planifie et met en œuvre les prélèvements pour la qualification et les requalifications des équipements (LDE, ESET)								
<p align="center">Alerter et analyser les pratiques en cas d'alerte descendante de cas de contamination</p>	Est capable d'analyser le tableau de bord des résultats des contrôles pour détecter un dysfonctionnement ou un défaut dans la procédure								
	Alerte en cas de dysfonctionnement ou de cas de contamination d'un ou plusieurs endoscopes, d'un ou plusieurs patients								
	Participe à l'analyse des événements indésirables concernant des cas de contamination en équipe pluridisciplinaire								
	Participe aux cellules de crise en cas d'alerte descendante								

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS								
COMPETENCE 6		1 mois		3 mois		6 mois		1 an		
Assurer l'opérationnalité du parc des endoscopes et gérer avec efficacité les dispositifs médicaux		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	
Connaître les dispositifs médicaux utilisés en endoscopie	Les spécificités de chaque endoscope du parc sont maîtrisées (modèle, marque, famille, canaux, diamètres, longueurs, spécificités techniques)									
	La formation aux nouveaux matériels est suivie et les manuels d'utilisation sont utilisés									
	Contrôle la fonctionnalité de l'endoscope avant son utilisation (insufflation, aspiration, image, érecteur, souillures ou dégradations)									
Planifier, gérer et suivre les pannes, les maintenances préventives et curatives	Applique la procédure pour gérer une panne d'un endoscope									
	Informe les opérateurs et l'ensemble des interlocuteurs du service sur l'indisponibilité d'un ou plusieurs endoscopes									
	Programme et veille à la réalisation des maintenances préventives des endoscopes et des équipements selon les recommandations									
	En cas de panne, sait faire appel au service compétent pour organiser une maintenance curative sur un équipement									
	Réalise un cycle d'autodésinfection sur les LDE après toute intervention curative									
	Réalise les requalifications nécessaires en cas d'intervention curative sur un équipement modifiant son fonctionnement									
	Trace l'ensemble des opérations réalisées sur un endoscope ou un équipement dans le carnet de vie									

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS							
COMPETENCE 6 (Suite)		1 mois		3 mois		6 mois		1 an	
Assurer l'opérationnalité du parc des endoscopes et gérer avec efficience les dispositifs médicaux		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint
Tenir à jour l'inventaire des matériels et des équipements, participer au plan d'équipement et à l'évaluation des nouveaux matériels	L'inventaire du parc de matériel est actualisé et diffusé								
	Les procédures de prêt d'un endoscope sont connues et appliquées								
	Participe au choix des matériels et au plan d'équipement du plateau technique								
	Organise et réalise les essais et trace les évaluations des dispositifs médicaux en collaboration avec l'équipe médico soignante								
Gérer les stocks des dispositifs médicaux stériles et non stériles	Les circuits de commande et de réception sont maitrisés pour les dépôts temporaires ou permanents								
	Lors de l'utilisation des dispositifs médicaux implantables, la traçabilité nominative est assurée								
	Gère les stocks et assure la disponibilité du matériel pour les endoscopies								
	Le contrôle des dates de péremption est réalisé								
Participer à l'évaluation financière	Participe à la maitrise des coûts et des dépenses en lien avec les matériels utilisés								
	Connait le prix des dispositifs médicaux								
Participer à l'écologie dans les soins	S'informe sur le circuit de retraitement des déchets lors de l'acquisition de nouveaux matériels								
	Adopte des pratiques en faveur des économies d'énergie								

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS								
COMPETENCE 7		1 mois		3 mois		6 mois		1 an		
Qualité et recherche		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	
Développement d'une culture d'évaluation/amélioration des pratiques professionnelles	Les différentes étapes d'une démarche d'EPP sont connues									
	Les méthodes et outils d'investissement sont choisis et adaptés									
	Mesure les écarts entre la pratique et les référentiels									
	Des questions pertinentes sont posées en lien avec les pratiques professionnelles									
	Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique									
	La satisfaction du patient est recherchée									
Participer à la coopération médicale / paramédicale	Œuvre et participe à la mise en place de protocoles de coopération									
	Participe aux protocoles de toute nouvelle prise en charge de soins									
	Développe la recherche infirmière : recueil d'informations pertinentes, analyse des situations rencontrées									
	Démontre son implication par sa recherche d'information et de formation									
	Participe à l'élaboration et l'application des projets de soins de l'établissement et du service									
Promouvoir la recherche en équipe pluridisciplinaire	Collabore au développement des techniques innovantes et des nouveaux dispositifs médicaux									
	Apporte son niveau d'expertise dans toute nouvelle recherche en équipe									
	Développe la recherche infirmière par la compréhension de la méthodologie de recherche scientifique									

OBJECTIFS	CRITERES DETAILLES D'ÉVALUATION	EVALUATIONS							
COMPETENCE 8		1 mois		3 mois		6 mois		1 an	
Promouvoir ses connaissances professionnelles et le métier de l'infirmier en endoscopie en respectant les règles d'exercice professionnel, former les étudiants et les nouveaux professionnels		Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint	Niveau attendu	Niveau atteint
Développer ses connaissances, ses compétences et un niveau d'expertise dans le domaine de l'endoscopie	Participe aux formations initiales et continues en endoscopie (DIU, GIFE, Eurofins, SFED, ANGH...)								
	Atteint le niveau d'expertise dans le domaine de l'endoscopie et devient une personne ressource pour le service et l'établissement								
Assurer une veille réglementaire pour la réactualisation de ses connaissances sur l'endoscopie et sur les règles professionnelles et la responsabilité juridique du métier d'infirmier	Se tient informé des évolutions de la réglementation en endoscopie et initie leur mise en pratique sur le terrain								
	Respecte les règles d'exercice professionnel de l'infirmier Connait le champ de responsabilité des différents métiers du soin								
Développer des compétences pédagogiques	Se forme pour développer des compétences pédagogiques								
	Maitrise des méthodes d'enseignement et d'accompagnement de l'apprentissage								
Organiser l'accueil des stagiaires et des nouveaux professionnels et les accompagner dans leur parcours d'intégration, d'apprentissage et d'habilitation en endoscopie	Se documente sur les référentiels de compétences et sur les méthodes d'évaluation de l'apprentissage								
	Participe à la mise en place du parcours de formation spécifique à l'endoscopie au sein de son secteur ou à l'échelle de l'établissement								
	Organise l'apprentissage et l'évaluation des compétences des nouveaux professionnels ou stagiaires (situations apprenantes)								
	Maitrise le rôle de tuteur de formation pour l'accompagnement de l'apprentissage								
Initier ou participer à des actions de formations sur le site professionnel ou avec des partenaires extérieurs, communiquer sur sa pratique professionnelle	Développe ou participe à des actions de formations pluridisciplinaires dans l'établissement, dans un organisme de formation								
	S'implique dans une association professionnelle en lien avec sa pratique professionnelle								
	Réalise des partages d'expériences entre pairs								
	Communique au sein de l'établissement et dans les événements professionnels ou les manifestations de prévention en santé								